

# RÈGLEMENT DU CONCOURS – EXPO PHOTOS & PEINTURES

## 2 – 3 et 4 Février 2024

La commission des Affaires Culturelles de ROQUETTES organise à l'Espace Jean FERRAT (chemin de Borde Grosse 31 120 ROQUETTES) un concours - expo photos & peintures.

Le concours est réservé **aux amateurs**.

### Le thème phare est : « L'OLYMPISME »

Un « thème libre » y est associé.

1. L'inscription est **gratuite**.
2. Il n'y a pas de sélection des participants.
3. Le bulletin d'inscription doit être retourné à la mairie de ROQUETTES au plus tard le vendredi 19 Janvier 2024, soit à l'accueil ou par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Roquettes – 6 rue clément Ader – 31120 Roquettes.

5. Les œuvres seront **réceptionnées** à l'Espace Jean FERRAT le jeudi 1<sup>er</sup> Février 2024 de 15h00 à 19h30.

**Au dos de chaque œuvre doit figurer le nom, prénom, numéro de téléphone de son propriétaire, le titre et le thème choisi.**

### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Le vendredi 2 Février 2024 : de 17h00 à 18h30,
  - Le samedi 3 Février 2024 : de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30,
  - Le dimanche 4 Février 2024 : de 10h00 à 17h30.
- **Le VERNISSAGE** de l'exposition se déroulera le **vendredi 2 Février 2024 à 18h30**, il sera suivi d'un vin d'honneur.
- Tous les exposants y sont conviés (*suivant réglementation COVID*).
- **La REMISE DES PRIX** aura lieu le **Dimanche 4 février 2024 à 18h**, les exposants pourront récupérer leurs œuvres à l'issue de la cérémonie.

### A l'attention des Photographes

- Chaque participant pourra présenter **2** (deux) photos sur le thème « **Olympisme** » et/ou **2** (deux) photos sur le thème « **libre** ».
- Noir & blanc et/ou couleurs.
- **Pour le thème « Olympisme », objet du concours, format au choix de l'exposant (30x40cm maxi), remis non encadrés, présentés sur support blanc de type carton plume 30x40cm ou 29.7x42cm (format A3) avec système d'accrochage au dos.**
- **Pour le thème « libre », format au choix de l'exposant, présentation sur support rigide de type carton fort ou cadre avec système d'accrochage résistant (ficelle ou fil de fer)**
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi**.
- Les photos seront récupérées par les exposants le dimanche à l'issue de la cérémonie de remise des prix.

**Invitées composant le jury : Cécile HOLLEINDRE et Emilie COLUSSO**

### A l'attention des Artistes Peintres

- Chaque participant pourra présenter 3 (**trois**) œuvres au maximum pour les 2 thèmes.
- Format au choix de l'exposant, **avec un système d'accrochage résistant.**
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi**

**Invités composant le jury : Isabelle SERUCH CAPOUILLEZ et Jean-Michel CANAL**

## LE CONCOURS :

- Les jurys décerneront les 2 premiers prix sur le thème « l'olympisme » selon les critères suivants :
  - o Adéquation au thème
  - o Qualité technique
  - o Composition
  - o Originalité
  - o Titre
  
- Le public décernera les 3èmes prix (1 photos et 1 peintures) tous thèmes confondus (libre ou olympisme)

### Les récompences attribuées :

#### *Pour les peintures :*

- o 1<sup>er</sup> prix → Un offret huiles
- o 2<sup>nd</sup> prix → Un coffret acryliques
- o Prix public → Un coffret aquarelles

#### *Pour les photos :*

- o 1<sup>er</sup> prix → Un trépied photo
- o 2<sup>nd</sup> prix → Une sacoche de protection
- o Prix public → Un polaroïd avec une recharge

*La commission municipale organisatrice est tenue de prendre le plus grand soin des œuvres qui lui sont confiées. La Mairie prendra toutes mesures propres à assurer la surveillance de l'exposition, mais décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'avarie pendant la réception, la mise en place et durant l'exposition. Elle ne pourra répondre d'aucune façon des dommages que pourraient subir les œuvres. Les exposants renoncent à tout recours contre la commune en cas de sinistre. Les exposants pourront, s'ils le désirent, contacter une assurance personnelle couvrant les risques possibles.*

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**